

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

REPRISE PROGRESSIVE DE LA COLLECTE DE L'ENSEMBLE DES DÉCHETS ET REOUVERTURE DE 3 DÉCHÈTERIES

La Communauté d'agglomération et ses délégataires ont aujourd'hui la capacité d'initier une reprise progressive de l'ensemble des services de collecte et de traitement des déchets sur le territoire de Cergy-Pontoise, à compter du lundi 27 avril.

Dès le début du confinement, compte tenu de la réduction des moyens humains et afin d'assurer la sécurité des personnels en charge du service public de collecte et de traitement des déchets, seule la collecte des ordures ménagères résiduelles, qui représente un enjeu sanitaire, a été maintenue pleinement. Aujourd'hui, la situation le permettant, et dans la perspective du déconfinement du 11 mai prochain, l'agglomération de Cergy-Pontoise a décidé de relancer les collectes de tous les flux de déchets de manière graduelle entre le 27 avril et le 11 mai.

Les déchets recyclables de nouveau collectés à partir du 27 avril

A partir du lundi 27 avril, le Centre de traitement et de valorisation des déchets de Cergy-Pontoise va rouvrir et reprendre son activité. Les tournées de **collectes sélectives pour les emballages et papiers/cartons** vont donc reprendre à compter de ce même jour, aux jours habituels du calendrier et sur présentation des bacs et des sacs jaunes. Pour cette collecte, après une période prolongée d'arrêt, les habitants qui auraient stocké leurs emballages et papiers/cartons sont invités à les déstocker de manière progressive sur plusieurs tournées, pour ne pas saturer les capacités de prise en charge des équipes et des véhicules de collecte.

La collecte du verre en points d'apport volontaire (PAV) reprendra elle aussi le lundi 27 avril. Seule exception, la collecte du verre spécifique en porte-à-porte pour la commune de Maurecourt qui reprendra quant à elle le vendredi 1^{er} mai.

3 déchèteries ouvertes dès le 27 avril

Trois des cinq déchèteries du territoire vont rouvrir leurs portes aux habitants **dès le lundi 27 avril**. Il s'agit des déchèteries de Jouy-le-Moutier, des Linandes à Cergy et de Saint-Ouen l'Aumône qui permettent un maillage du territoire (Ouest, centre et Est).

Elles seront accessibles aux horaires habituels : du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h le samedi et dimanche de 10h à 19h et fermées le 1^{er} mai.

Pour y accéder, les habitants devront, comme à l'habitude, présenter leur carte de déchèterie ou un justificatif de domicile de moins de 3 mois.



Dans le contexte actuel, les consignes d'accès aux déchèteries ont été étendues :

- Attendre son tour en restant dans son véhicule (pas d'accès à pieds)
- Suivre les indications des personnels des déchèteries
- Respecter les gestes barrières
- 1 seule personne autorisée à descendre du véhicule pour les opérations de vidage

Tous les flux habituels y sont acceptés, sauf les textiles et équipements électriques et électroniques (D3E) en raison de la non reprise des filières en charge de leur gestion :

- Déchets verts = 2m³/jour max
- Autres flux (encombrants, mobiliers, gravats...) = 1 m³/jour max
- Déchets dangereux = 25 litres ou 25 kg/semaine max

Pour rappel les habitants de Cergy-Pontoise peuvent se rendre dans la déchetterie de l'agglomération de leur choix quel que soit leur lieu de résidence. A noter que la période de confinement est en cours et que les usagers ne sont invités à **se rendre en déchèterie qu'en cas de réelle nécessité** et munis de leur autorisation de déplacement dérogatoire (case n°2 cochée – achat de première nécessité),

Les deux autres déchetteries ouvriront dans les semaines suivantes dès que l'organisation des moyens le permettra.

Les déchets verts et les encombrants en mai

A partir du lundi 4 mai 2020, les tournées de **collecte des déchets verts** reprendront sur l'ensemble du territoire, selon le calendrier de collecte habituel. Là encore il conviendra de déstocker de manière progressive ses déchets stockés, sur plusieurs tournées, pour ne pas saturer les capacités de prise en charge des équipes et des véhicules de collecte.

La collecte des encombrants reprendra elle ultérieurement, qu'elle soit sur rendez-vous ou selon le calendrier de collecte habituel. Les modalités seront communiquées dès que possible.

Ainsi le 11 mai, date annoncée du déconfinement par le Gouvernement, à l'exception des encombrants qui pourront être accueillis en déchèterie, l'ensemble des collectes de déchets de l'agglomération aura normalement redémarré.

